

Saint-Pierre-sur-Orthe

Le ballet, apprentis adossé au mur de l'église, abritait cette « pierre babillarde » et hébergeait le collecteur de la taille. Construit en 1621, refait en 1765 et enlevé en 1843 lorsque le cimetière devint place publique, il servit ensuite de préau pour l'école communale.

La taille, créée en 1439 et seul impôt direct jusqu'en 1695, fut d'abord une taxe levée par le seigneur sur ses serfs en contrepartie de leur sécurité. Elle assurait les frais de l'armée et reposa uniquement sur les roturiers.

Au XV^e siècle, l'agent du fisc, après avoir prêté serment de taxer chacun selon ses revenus, faisait une encoche ou taille, sur deux bâtons accolés, pour marquer les sommes reçues du taillable.

La généralité de Tours, circonscription financière créée en 1542, était divisée en seize élections et Saint-Pierre-de-la-Cour faisait partie de celle de Mayenne. En début d'année, le Conseil du roi fixait le brevet de taille ou montant global attendu avant répartition entre les généralités, les élections et les paroisses. Dans chaque paroisse, les habitants rassemblés dans le cimetière au son de la cloche à l'issue de l'office du dimanche prenaient connaissance du montant de l'imposition annuelle. Là, ils instruisaient le procureur de leur situation pécuniaire, de l'abondance ou de la stérilité de l'année et des noms des taillables délogés ou décédés depuis le dernier rôle. Cette assemblée nommait les collecteurs chargés de percevoir, sous leur propre responsabilité, les impôts inscrits sur le rôle paroissial des taillables, vérifié par les officiers de l'élection de Mayenne.

Au XIX^e siècle, la pierre babillarde servira à la fabrique, institution chargée de la gestion des biens de la paroisse, lors d'adjudications des fruits et herbes du cimetière ou des chanvres et lins offerts à la Vierge par les fidèles.

Jusqu'en 1939 à peu près, les corps des enfants mort-nés étaient ondoyés par le médecin à l'insu du prêtre. Les cercueils de ces enfants, appelés enfants des Limbes étaient exposés sur la pierre babillarde pour une bénédiction suivie d'une messe des Anges à l'église.

Cette pierre sera utilisée par le garde-champêtre pour les annonces municipales jusqu'au milieu du XX^e siècle.



La pierre babillarde à Saint-Pierre-sur-Orthe.

Saint-Martin-de-Connée

Une légende dit que le seigneur de Salvert, paroisse du Grez, s'étant égaré un jour en forêt de Sillé y passa la nuit et au petit matin la première cloche qu'il a entendue, c'est celle de l'église de Saint-Martin-de-Connée. Ce qui lui permit de retrouver son chemin.

En remerciement il décida d'offrir, chaque année, 2 chapons vendus aux enchères le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe ou le dimanche le plus proche, au profit de la confrérie de Sainte-Barbe.

Ce legs qui date de 1481, dura jusque vers 1955. Ces chapons étaient vendus par le sacristain perché sur la pierre babillarde.

Située près de l'église, la pierre babillarde de Saint-Martin-de-Connée a été remise en place par la municipalité et l'association en 2008.



La pierre babillarde à Saint-Martin-de-Connée.